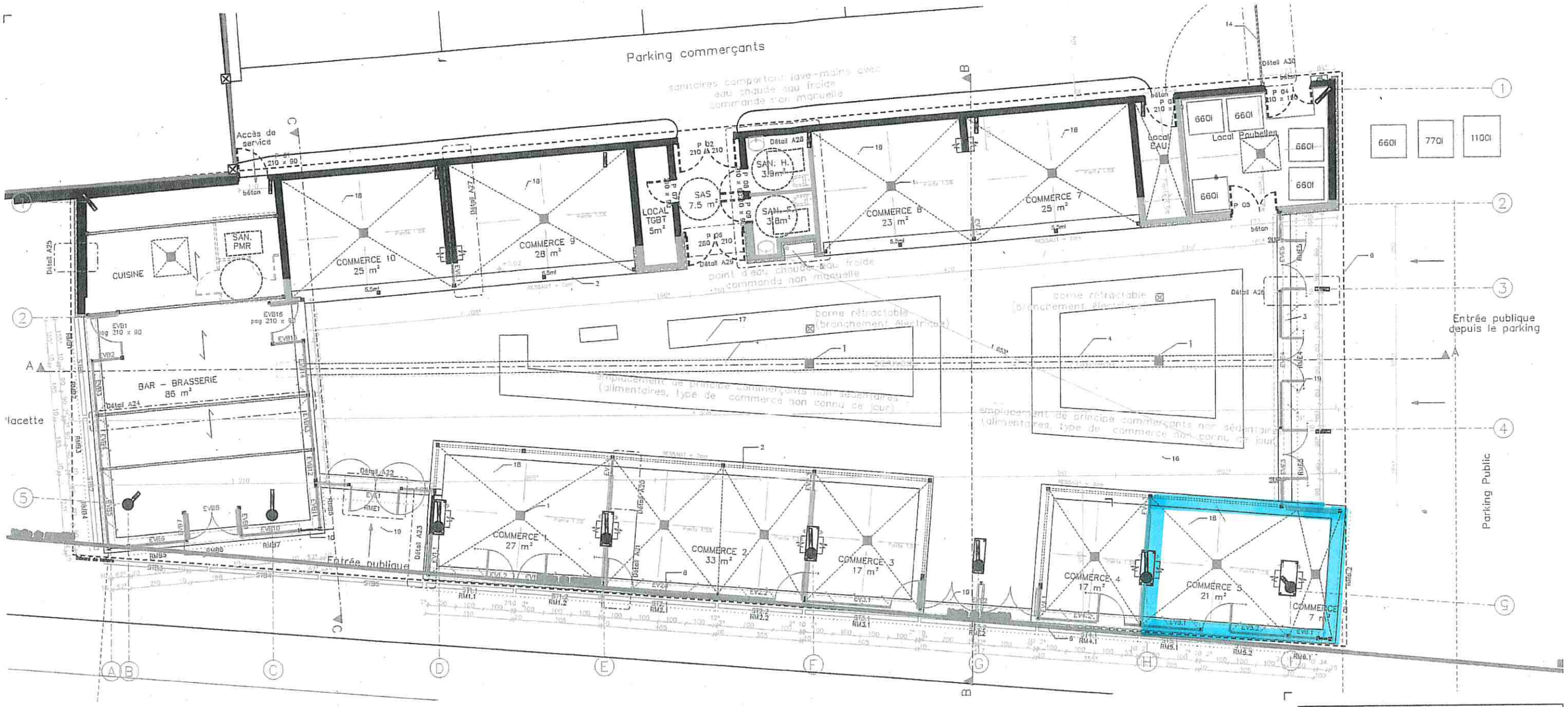


LEGENDE

- murs existants conservés
- murs/cloisons créés
- vitrage rabattable
- vitrage fixe
- parement pierre
- carrelage mural type 2 – déchets – sanitaires
- carrelage mural type 3 – commerçants
- tableau électrique (lot 5) à équiper par le commerçant
- attente EF + évacuation (lot 6)

1– siphon de récupération des eaux usées
2– socle surélevé (2cm)
3– façade constituée de panneaux vitrés accordéon intégrant les portes (fonctionnement habituel) et rétractables sur les côtés (3bis) pour une ouverture intégrale du marché (par grande affluence ou beau temps)
4– caniveau central
5– emplacement robinet de puisage + vidoir
6– débord toiture
7– chéneau central
8– portes accordéon vitrage feuilleté sans rupture de pont thermique
9– panneaux vitrés fixes avec rupture de pont thermique
10– tôle métallique fixe
11– batterie boites aux lettres métal
14– grille existante découpée, déplacée et rénovée
15– sans objet
16– sans objet
17– Dallage existant avec finition en coulis de resine rapporté
18– Dallage neuf avec durcisseur de surface bouchardé type Surfadur
19– Dallage extérieur en pénétration (lot VRD)

Prescriptions du CNAQ, fiche marché couvert fermé.

Gestion collective : délégation.
Organisation et structure. A charge du gestionnaire.
Revêtement de sol : dallage béton avec durcisseur de surface, facilement nettoyable.
Eau : potable, froide, distribuée depuis poste d'eau collective commande non manuelle située en partie centrale de la zone nord.
Distance maxi 17m (inférieure à 25 m).
Nombre de commerces non sédentaires = 8 maximum.
Evacuation des eaux usées : siphons de sol au centre des ilots, caniveau ramenant l'eau jusqu'au siphon de sol.
Sanitaires : prévus.
Equipement des étals : à charge des commerçants
Gestion du froid : bornes d'électricité collective pour stands centraux (majorité de commerces non réfrigérés)
1 borne par commerce pour les stands périphériques
puissance minimum 4kW par place réfrigérée
Eclairage du marché : éclairage collective de la halle centrale, sources non chauffantes. Appoints possibles à réaliser par les commerçants pour leurs étals.
Gestion individuelle, hygiène du personnel, nettoyage, conception des étals, protection des denrées : les commerçants devront se conformer aux prescriptions du CNAQ

Nota : pas de véhicules de commerçants.

RENOVATION DE LA HALLE CARNOT A CARRIERES-SUR-SEINE

PLAN RDC PROJET (portes fermées) ET NOMENCLATURE — 1/50 — DCE — A04

Maître d'Ouvrage : VILLE DE CARRIERES-SUR-SEINE

Architecte mandataire DPC : CHRISTOPHE POTET architecte DEAVV, mandataire

Architecte Associé : BENOIT ANDRIEUX architecte DPLG

B.E.T. Structure — Groupe ALTO

B.E.T. Fluides

B.E.T. VRD — ATM INFRA

COORDONNATEUR SPS

BUREAU DE CONTROLE

Indice	Date	Modifications